



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Texte de référence : les statuts de l'association Salsa Sabrosa

Article 1 : Objet et champ d'application

Conformément à l'article 19 des statuts, le présent règlement vise à préciser les règles de fonctionnement interne de l'association et s'applique à tous ses membres.

Article 2 : Les membres usagers

En référence à l'article 6 des statuts, les membres usagers sont tenus de s'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est déterminé chaque nouvelle année. Cette cotisation doit être prise dès l'inscription, son règlement pouvant s'effectuer en plusieurs fois. Dans ce cas, les chèques correspondant aux différents versements doivent être remis au moment de l'inscription, leur encaissement pouvant être différé sur les mois suivants. En cas de paiement en espèce, le paiement ne pourra se faire qu'en une seule fois.

Une carte ouvre droit à l'accès aux cours et sa durée de validité est fixée au 30 juin de l'année quelque soit la date d'achat.

Aucun remboursement de ces sommes ne pourra être exigé, en cours d'année, en cas de départ d'un participant, et ce, quel qu'en soit le motif.

Article 3 : Déroulement des activités (cours, stages et soirée)

La salsa est un loisir pour tous, mais pour le respect de chacun il est demandé de :

- Respecter le niveau qui lui correspond. La qualité des cours et l'apprentissage de la danse en dépendent directement. Demander conseils et avis au professeur pour déterminer votre niveau de cours.
- Pour de raisons de convenances évidentes, d'avoir un minimum d'hygiène corporelle.
- D'être ponctuel et assidu afin d'avoir une réelle progression et de ne pas gêner les cours.
-

Les cartes doivent être portées obligatoirement pendant chaque cours. Le nom du participant y figure. Les cartes sont strictement personnelles ; elles ne sont ni reprises, ni échangées.

Les participants sont tenus de veiller au respect des installations où se déroulent les activités.

Tout enregistrement (son, photo et film) est interdit pendant les cours.

L'association sera amenée à prendre des photos et des films (lors de cours, stages ou démonstrations) qui pourront être utilisés pour le site internet, les plaquettes, etc....

Tout participant accepte implicitement cette clause.

Il est proposé à tous de participer activement à l'organisation des manifestations (stages ou soirées) que ce soit au moment de l'installation de la salle ou à la fin des soirées, pour le rangement et le nettoyage selon les besoins...

Le bureau se réserve le droit de refuser l'accès des activités à certaines personnes, si cela devait nuire au bon déroulement et à l'harmonie souhaités par Salsa Sabrosa.

Article 4 : Exclusion

Conformément à l'article 8 des statuts, un membre de l'association peut en être exclu pour les motifs suivants :

- Matériel détérioré,
- Propos désobligeants, quelle qu'en soit la nature, envers les autres membres,
- Comportement non conforme avec l'éthique de l'association,
- Non respect des dispositions du présent règlement et des statuts de l'association.

L'exclusion sera prononcée par le bureau.

La décision d'exclusion lui sera notifiée par courrier ou e-mail.

Article 5 : Assurance

Les participants à Salsa Sabrosa sont couverts par l'assurance de type responsabilité civile contractée par l'association à la MACIF.

Celle-ci couvre uniquement les risques liés à l'utilisation des locaux.

Il est vivement recommandé à chaque adhérent de vérifier que son contrat d'assurance personnel couvre les risques liés à la pratique de la danse, et d'en contracter un le cas échéant. Dans le cas contraire, l'association décline toute responsabilité en cas d'accident.

Salsa Sabrosa ne pourra être tenu responsable en cas de vol.

Article 6 : Le règlement intérieur

Le présent règlement ne peut donner lieu à contestation, il peut être modifié à n'importe quel moment par le bureau de l'association.

Le fait de s'inscrire à un cours implique l'acceptation du règlement intérieur dans son intégralité.

Les membres du bureau et les professeurs sont habilités à faire respecter le règlement intérieur.

Sabrosa Team